

Animations seniors

Avril-mai-juin 2025 • n°39
Loisirs - Sorties - Ateliers...

Dates à retenir

- **Secrets d'un sourire brillant « prendre soin de ses dents au quotidien »**
Mardi 8 avril - 10h à 11h à la salle de loisirs de la résidence. GRATUIT.
Rejoignez notre atelier dentaire avec des conseils personnalisés pour prendre soin de votre sourire.
- **Séjour d'automne en Provence au village de vacances « Les Florans » (18/22 octobre)**
Inscriptions ouvertes du 10 avril au 31 mai avec votre dernière feuille d'imposition et un chèque d'acompte de 100€ à l'ordre de la résidence Bertrand-Vergnais. Tarif : 506€ (aide ANCV à déduire suivant le montant imposable). Les inscriptions définitives se feront après la commission d'admission, dès la clôture des inscriptions.
- **Pause des aidants - Lundis 14 avril/12 mai/16 juin** - 10h à 12h au salon de la résidence.
Prenez un moment pour vous lors de notre pause des aidants : un temps d'échange, de détente et de partage entre ceux qui accompagnent au quotidien. Entrée libre. GRATUIT.
- **Repas Amérique Latine - Mardi 15 avril** - 12h - résidence Bertrand-Vergnais. Tarif : 15,25€.
Voyagez en Amérique Latine le temps d'un repas ! Date limite d'inscription le 7 avril.
- **Atelier floral - Mardis 22 avril et 10 juin** - 13h30 en salle de loisirs de la résidence. Tarif : 17€.
- **Permanence Métropole aidante - Jeudi 24 avril** - 14h à 17h au 1^{er} étage de la Mairie. GRATUIT.
Entretien individuel sur RDV au 3646 afin de proposer une réponse adaptée aux besoins des aidants.
- **Pétanque suivi d'un apéritif**
Lundis 28 avril/19 mai/16 juin - 9h30 à 11h30 au parc de la résidence Bertrand-Vergnais. GRATUIT.
- **Atelier pratique avec une ergothérapeute - Lundi 12 mai** - 13h30 à 15h30 en salle de loisirs de la résidence.
GRATUIT. Rejoignez-nous pour un atelier animé par une ergothérapeute et découvrez des astuces pratiques pour améliorer votre quotidien et votre bien-être.
- **Instant de coquetterie - Mardi 13 mai** 13h30 à 16h salle de loisirs de la résidence.
Offrez-vous un moment de détente et de bien-être ! Venez découvrir notre atelier d'auto-maquillage pour apprendre à vous sublimer, le tout dans une ambiance conviviale et ludique. Tarif : 15€.
- **Escapade en Bresse - Jeudi 15 mai** rendez-vous devant la résidence à 7h45 pour départ 8h (retour à 18h).
Bourg en Bresse et Saint Cyr sur Menthon. La visite guidée du Monastère de Brou véritable joyau architectural nous plongera dans son histoire fascinante. Après cela nous nous retrouverons autour d'un bon repas avant de partir à la découverte du domaine des Planons. Tarif : 45 €
- **Sortie Vallon des Torrières « invitation à une balade nature »**
Mercredi 4 juin départ 14h (durée 2h/2h30) du boulodrome – complexe sportif Louis Travard.
Venez pour une balade unique où vous partirez à la découverte des plantes sauvages et comestibles. Lors de cette sortie, vous apprendrez à identifier certaines plantes, à comprendre leurs bienfaits et même à les intégrer dans votre cuisine ! GRATUIT.
- **Tournoi de belotte - Un lot à la clé - Jeudi 5 juin** -15h à 17h salle à manger de la résidence. GRATUIT.
Que vous soyez débutant ou expert, cet événement est l'occasion parfaite de passer un bon moment ensemble, de jouer, de s'amuser...
- **Repas barbecue - Mardi 17 juin** - 12h au parc de la résidence Bertrand-Vergnais.
Date limite d'inscription le 6 juin. Venez partager un moment convivial – bonne ambiance garantie. Tarif : 15,25€
- **Gestes de premiers secours - Vendredi 6, jeudi 12, vendredis 20 et 27 juin** - 14h en salle de loisirs de la résidence.
Apprenez les gestes qui sauvent ! Rejoignez notre atelier d'une heure de premiers secours et soyez prêt à réagir en cas d'urgence. GRATUIT.



Inscription OBLIGATOIRE pour toutes les animations auprès du CCAS du mardi au jeudi de 8h30 à 12h.
Elles se déroulent à la résidence autonomie Bertrand-Vergnais, sauf mention contraire.

Les animations sont réservées aux Neuillois et, sous réserve de places disponibles, aux seniors extérieurs inscrits sur la liste d'attente.

Tarifs avec participation du CCAS déduite ou gratuit si prise en charge complète par le CCAS
Les règlements doivent être effectués à l'inscription uniquement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Résidence Bertrand-Vergnais